

Au 2^e trimestre 2023, l'activité économique régionale poursuit sa croissance et l'emploi insulaire stagne par rapport au trimestre précédent. Relativement au 2^e trimestre 2022, l'avant saison est toutefois en demi-teinte. En termes d'heures rémunérées et d'emplois, l'activité progresse dans l'hébergement-restauration. Le nombre de passagers transitant dans les ports et aéroports insulaires avoisine celui de l'an passé. Cependant, les réalités inflationnistes et météorologiques contraignent l'arbitrage des touristes et la fréquentation diminue nettement dans le transport aérien et les hébergements marchands (hôtels et autres hébergements collectifs de tourisme).

L'économie insulaire maintient sa croissance

Au 2^e trimestre 2023, l'activité régionale continue sa progression avec 1,0 % d'heures rémunérées supplémentaires par rapport au 2^e trimestre 2022. Toutefois, la croissance régionale est moins marquée que celle en France métropolitaine à +1,6 %. L'activité des services marchands reste tonique (+1,3 %) grâce au dynamisme de l'hébergement-restauration. L'activité industrielle garde également le cap (+0,6 %) en particulier dans le secteur de production d'énergie, eau et gestion des déchets (+2,2 %). En revanche, le nombre d'heures rémunérées dans la production alimentaire, boissons et tabac se replie (-1,7 %) par rapport au pic d'activité du 2^e trimestre 2022. Enfin, dans le secteur de la construction, l'activité économique fléchit (-0,7 %).

L'emploi s'essouffle dans un contexte inflationniste

La croissance de l'emploi régional, continue depuis quatre trimestres consécutifs, s'essouffle dans un contexte économique incertain. Au 2^e trimestre 2023, l'emploi salarié régional se stabilise avec -0,1 %. La tendance est la même au niveau national (+0,1 %) ▶ [figure 1](#) ▶ [avertissement](#).

La région totalise 128 700 emplois fin juin (+0,8 % en un an). Ce trimestre, le secteur privé perd des emplois (-0,3 %) contrairement au secteur public (+0,3 %).

Au seuil de la saison estivale, l'emploi régresse de 0,4 % dans les activités marchandes hors intérim. Le recul est le plus marqué dans les activités immobilières (-4,5 %) suivies de l'hébergement-restauration (-1,3 %). L'emploi baisse également de 0,6 % dans les activités scientifiques/ techniques/services administratifs & de soutien et de 0,5 % dans les activités financières & d'assurance. Dans le commerce et le transport & entreposage, les effectifs se stabilisent. En revanche, les secteurs de l'information & communication ainsi que les autres activités de services créent des emplois (+1,9 % et +1,0 %).

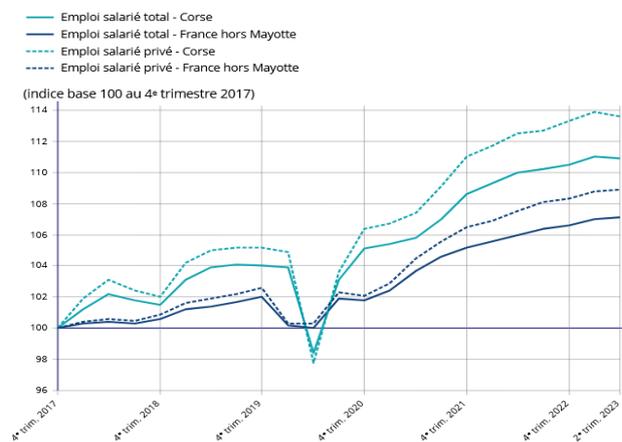
Dans la construction, les effectifs salariés reculent de 0,3 % ce trimestre, le secteur perçoit des difficultés sur un marché de l'immobilier impacté par les effets de l'inflation et la hausse des taux d'intérêt.

L'emploi stagne dans l'industrie (-0,1 %). Le secteur de la fabrication de denrées alimentaires, boissons & tabac est atone contrastant avec le dynamisme de ces activités stimulées généralement par l'avant saison.

Le tertiaire non marchand demeure dynamique (+0,4 %) grâce à l'enseignement et l'hébergement médico-social & social. Enfin, avec un effectif de 600 salariés fin juin, l'intérim se replie de 0,5 %.

Au 2^e trimestre 2023, le taux de chômage localisé se stabilise à 6,2 % en Corse et reste inférieur au taux national (7,2 %).

► 1. Évolution de l'emploi salarié



Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

L'activité dans l'hébergement-restauration progresse en avant-saison

Au 2^e trimestre 2023, l'activité dans l'hébergement-restauration dessine une avant-saison touristique à la hauteur de celle de 2022. Les professionnels réalisent ainsi 2,1 % d'heures rémunérées supplémentaires par rapport au 2^e trimestre 2022. Dans le même temps, leurs effectifs salariés augmentent de 2,3 %. Dans le commerce, l'activité dépasse celle de l'an passé avec +0,7 % d'heures rémunérées, mais elle ne se traduit pas par des créations d'emploi (-0,4 %). Enfin, dans les transports, elle maintient son niveau de 2022 (+0,0 % d'heures rémunérées et -0,3 % d'effectifs salariés).

La fréquentation de voyageurs ne profite pas à l'hébergement marchand

Au 2^e trimestre 2023, avec 2,2 millions de passagers transportés, le transport de voyageurs avoisine le trafic du 2^e trimestre 2022. La fréquentation avait rebondi l'an dernier après les deux années marquées par les restrictions sanitaires et avait rejoint sa tendance de long terme. L'année 2022 s'établit d'ailleurs comme un niveau de référence supérieur à celui d'avant-crise (2019). Toutefois, au printemps 2023, le trafic de voyageurs y est légèrement inférieur (-0,3 %). En effet, seul le mois de mai, avec ses nombreux ponts et ses vacances scolaires, dynamise le transport de passagers (+4,0 %) ▶ **figure 2**. Le trafic est déficitaire par rapport à l'an passé en avril (-1,1 %) et juin (-2,9 %). Par rapport à l'avant-saison 2022, le nombre de passagers augmente de 6,7 % dans le transport maritime au détriment de l'aérien qui perd 5,2 % de passagers. La part du trafic aérien reste toujours supérieure (56 %) à celui du maritime mais recule ainsi de 3 points. Cette tendance amorcée en avril se confirme les deux mois suivants. La baisse de nombre de passagers est donc inhérente à celle de l'aérien.

La stabilité du transport de passagers global ne se reflète pas dans la fréquentation des hébergements marchands sur l'avant-saison touristique 2023. Dans les hôtels de la région, le nombre de nuitées diminue de 1,9 % par rapport au 2^e trimestre 2022. L'ouverture des frontières favorise le retour massif de la clientèle en provenance de l'étranger, plus présente dans l'île depuis le début de l'année (+19,9 % par rapport au 2^e trimestre 2022). En revanche, la clientèle française présente un déficit de 7,4 % dans les hôtels de Corse.

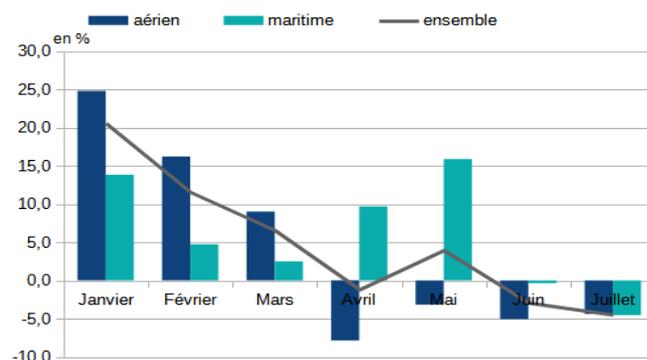
► Contexte international – Au premier semestre 2023, les grandes économies mondiales ont évolué en ordre dispersé

Les contraintes d'offre qui affectaient l'économie mondiale en 2022 (coût de l'énergie, difficultés d'approvisionnement) ont continué à s'alléger à la mi-2023. Les resserrlements monétaires se sont par ailleurs poursuivis et l'inflation reflue dans plusieurs pays. Les grandes économies ont toutefois évolué en ordre dispersé : net ralentissement en Chine, entre moindres effets de rattrapage et inquiétudes croissantes sur la demande ; résilience aux États-Unis, notamment du marché du travail et de l'investissement des entreprises ; faible dynamisme en Europe, affectée par les effets des hausses de taux et des niveaux d'inflation encore élevés. La croissance européenne resterait peu dynamique d'ici la fin de l'année.

► Pour en savoir plus

- [Tableau de bord de la conjoncture corse](#).
- [Point de conjoncture, Insee Conjoncture, septembre 2023](#).

► 2. Évolution du nombre de passagers par rapport à la même période de 2022



Source : DREAL-ORTC, transport de voyageurs.

Plusieurs facteurs peuvent avoir entraîné des arbitrages des voyageurs quant à leur venue sur l'île et leurs modes de transport et d'hébergement. En effet, l'avant-saison corse ne profite pas d'un météo clémente à l'inverse du continent, l'accès aux destinations internationales rouvre et les incertitudes inflationnistes demeurent.

Au mois d'avril, la fréquentation hôtelière laissait augurer une avant-saison de bonne tenue avec un nombre de nuitées supérieure à celui de 2022 (+ 8,0 %). La situation se confirme en mai (+1,2 %) mais se détériore en juin (- 7,4 %).

Dans les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT), la tendance est identique avec un repli de 8,8 % des nuitées. Au 2^e trimestre, la Corse est la seule région métropolitaine où le nombre de nuitées hôtelières est inférieur à celui du même trimestre 2022 et où le recul de fréquentation dans les AHCT est le plus élevé. En outre, en juillet, le transport de voyageurs diminue de 4,5 % par rapport à l'an passé laissant planer des incertitudes quant à la saison estivale 2023. ●

Déborah Caruso, Marie-Pierre Nicolai (Insee)

Avertissement : L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) a pu transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations ont été réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. En particulier, au 3^e trimestre 2022, une bascule vers la source DSN a été opérée pour la fonction publique de l'État. Ce changement de source a pu entraîner une rupture de la saisonnalité de la mesure de l'emploi public ; les ruptures les plus nettes ont été neutralisées, mais certaines moins évidentes et plus légères peuvent subsister. Les évolutions depuis le 3^e trimestre 2022 sont donc à considérer avec prudence sur ce champ.

► Contexte national – En France, l'activité a bénéficié de plusieurs effets de rattrapage

En France, l'activité a progressé de +0,5 % au deuxième trimestre 2023, après une stabilité en début d'année. Plusieurs branches ont bénéficié d'effets de rattrapage après des difficultés d'offre en 2022 (production d'électricité, industries automobile ou énérgo-intensives...), ce qui a notamment soutenu les exportations. La consommation en revanche s'est repliée, notamment dans l'alimentation, et ce dans un contexte de prix à la consommation en ralentissement mais encore en nette progression sur un an. L'investissement des ménages a poursuivi son recul, affecté par le renchérissement des crédits immobiliers. L'emploi a ralenti (+0,1 % entre fin mars et fin juin) après plusieurs trimestres consécutifs de hausses soutenues. D'ici la fin de l'année, l'inflation refluerait quelque peu et l'activité progresserait, mais sans beaucoup de ressort.